

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11971**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Sciences politiques et sociales, Mention Journalisme

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg	Université de Strasbourg, Président de l'Université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

321 Journalisme et communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le journaliste peut assurer ses activités dans le cadre de la diffusion d'informations en TV, radio, presse écrite et on line.

Ses activités sont très diversifiées et nécessitent d'appliquer la déontologie de la presse ; elles concernent généralement :

- la recherche des informations (documentaire, constitution et exploitation de réseaux, réalisation d'enquêtes, de reportages et d'interviews)
- la préparation et le traitement des informations sur des supports concernant la presse écrite, TV, radio, Internet (hiérarchisation et mise en perspective des informations, proposition de sujets et d'angles, participation aux conférences de rédaction)
- la réalisation de supports pour la presse écrite ou Internet (rédaction, photo, mise en page)
- la réalisation de supports TV (tournage, montage, commentaires sur images, travail en direct : interview, présentation, lancement, suivi de prompteur)
- la réalisation de supports pour la radio (rédaction des sujets, enregistrement, conduite d'interviews, lancement de sujets)
- l'utilisation des techniques et outils de transmission de l'information

Le journaliste assure souvent son travail en équipe et peut être amené à en assumer le management.

- Compétences de base nécessaires à l'exercice de la profession de journaliste (prenant notamment en compte le référentiel établi par la Commission paritaire nationale pour l'emploi des journalistes);
- Compétences techniques spécifiques à un type de média (radio, télévision, presse écrite et multimédia);
- Compétence de spécialité (actualité de l'Union européenne, urbanisme et aménagement du territoire, justice/faits divers/droits de l'homme)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Journalisme – Presse écrite – Médias – Télévision – Sociétés de production audiovisuelles – Multimédia – radios.

Rédacteur – reporter – journaliste reporter d'images – rédacteur TV – chef de service – rédacteur en chef – chroniqueur – éditorialiste.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1106 : Journalisme et information média

E1105 : Coordination d'édition

L1505 : Image cinématographique et télévisuelle

E1201 : Photographie

Réglementation d'activités :

Loi de 1935 définissant le statut des journalistes

Parcours de formation agréé par la commission paritaire de l'emploi des journalistes

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Univers professionnel (2 UE) : histoire de la presse ; connaissance des médias ; économie des médias
- Fondements des pratiques du journalisme (1 UE) : connaissance des institutions européennes ; actualité du droit social ; collectivités locales, urbanisme et territoire ; faits divers, criminalité organisée et génocides ; initiation à l'entreprise ; méthodologie de la description
- Techniques de l'information (1 UE) : techniques rédactionnelles ; techniques audiovisuelles ; techniques de recherche et d'édition
- Langues vivantes (3 UE) : anglais, allemand
- Fondements de l'actualité (1 UE) : actualité de l'Union européenne
- Droit de la presse et déontologie (2 UE)- Registres et techniques pluri-média (1 UE): presse écrite ; radio ; télévision ; multimédia-Internet, infographie
- Stage en entreprise (1 UE)
- Spécialisation média (2 UE) : presse écrite et multimédia ; radio ; télévision
- Compétence de spécialité (1 UE)
- Mémoire (1 UE)
- Réalisation (1 UE) : production journalistique

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury
En contrat d'apprentissage	X	Jury
Après un parcours de formation continue	X	Jury
En contrat de professionnalisation	X	Jury
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP
Par expérience dispositif VAE	X	Jury d'enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	<ul style="list-style-type: none"> - Université de Fribourg dans le cadre d'un parcours franco-allemand de formation au journalisme sous l'égide de l'Université franco-allemande (UFA). - Partenariats ponctuels avec des universités étrangères dans le cadre de la délocalisation annuelle de la fin de la formation (M2). - Le M2 de la mention journalisme est reconnu par les IEP de Strasbourg et de Rennes comme équivalent à la cinquième année de leur diplôme.

Base légale

Référence du décret général :

Décret du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Arrêté du 31 août 2009 relatif aux habilitations de l'Université de Strasbourg à délivrer les diplômes nationaux.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ) : http://www.unistra.fr/fileadmin/upload/unistra/universite/sap_parcours_et_devenir_des_etudiants/master_2009_journalisme_unistra.pdf

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr>

Site de la composante : <http://cuej.unistra.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Strasbourg

4 rue Blaise Pascal

CS 90032

F-67081 Strasbourg cedex

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31506